



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT  
DU SAGUENAY [CSQ]

MA RÉALITÉ. NOTRE VOIX. MON SYNDICAT.

ICI  
SES



T 418.549.8523

F 418.549.9966



ses@lacsq.org



ses-csq.com



895, rue Bégin, Chicoutimi, Québec, G7H 4P1

24 novembre 2023 ■ Vol. 52 # 8

## MOT DU PRÉSIDENT

---



### Merci!

Nous sortons de notre deuxième séquence de grève. En effet, après le 6 novembre, nous sommes sortis pour 3 jours en front commun les 21, 22 et 23 novembre.

Nous avons pu, ensemble, manifester notre mécontentement envers le gouvernement Legault et la négociation qui n'avance pas, et ce, autant le 21 novembre auprès de l'Oasis et de Lafontaine où vous étiez nombreux et bruyants, que le 22 aux différents sites de rassemblement qu'à Jonquière le 23.

Pour la journée du 21, où la place était laissée aux revendications sectorielles, nous avons eu une très belle couverture médiatique et un appui bien senti de la population; appui bien présent d'ailleurs le 22 novembre.

Enfin, pour la dernière journée de grève de cette séquence, nous étions plus de 5 000 à Jonquière, mais près de 600 000, dont 450 000 femmes, à travers le Québec. Il s'agit probablement du plus grand mouvement de grève de l'histoire du Québec. C'est en fait, la plus grande journée de grève en Amérique du Nord depuis 1983. Ce mouvement a commencé à faire ses effets, car François Legault a mentionné, pendant que l'on était dans la rue, qu'il allait faire une nouvelle offre si nous faisons preuve de flexibilité. Au moins, il a laissé tomber l'obligation d'une contre-proposition de notre part comme si nous achetions une maison. Par contre, il faut être clair, le premier ministre supplie les syndicats de s'asseoir à la table de négociation. Or, nous y sommes toujours et les agendas sont ouverts. C'est aux tables que la négociation doit se dérouler et non pas dans les médias.

La nomination d'un conciliateur le 16 novembre a créé également du mouvement.

Je suis actuellement en conseil général de négociation à Boucherville pour discuter de l'état des négociations et de la suite des choses.

Pour la négociation, il n'y a pas de développement majeur depuis notre rencontre du mardi 21 novembre. Les personnes aux tables pour la partie patronale sont en attente de mandats, mais selon vos représentants sur les tables, l'atmosphère est moins lourde.

En ce qui concerne la mobilisation, en CSQ on discute actuellement de la suite. Pour les 3 autres centrales, soit la CSN, la FTQ et l'APTS, ils tiendront également des discussions d'ici le début de la semaine prochaine.

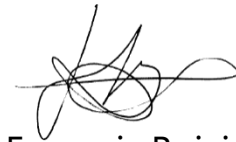
Irons-nous ou pas en grève générale illimitée? Est-ce qu'elle sera précédée ou non d'une autre séquence de quelques jours? Se tiendra-t-elle avant ou après les Fêtes? C'est en front commun que la décision sera prise, selon la conjoncture.

Nous vous tiendrons au courant de tout développement en lien avec la négociation et la mobilisation.

En terminant, je vous remercie encore de votre implication lors de nos 3 journées de grève. Vidéo du rassemblement du 23 novembre à Jonquière :

<https://www.youtube.com/watch?v=cE1GhaiY4CU>

Nous, d'une seule voix!



Jean-François Boivin, président

## **RÉSULTAT : SONDAGE SUR LES COMMUNICATIONS ET LES SERVICES**

---

Ayant le souci de vous offrir le meilleur service selon vos besoins et de bien vous informer et vous outiller, le Syndicat a récemment procédé à un sondage. Nous tenons à vous remercier pour votre grande participation. Soyez assurés que nous analyserons les résultats afin de s'ajuster au besoin.

Comme mentionné dans le sondage, nous avons fait tirer trois cartes cadeaux de la SAQ parmi les personnes répondantes. Voici les gagnants et gagnantes :

1<sup>er</sup> prix : Charles Harvey de l'école L'Odyssée Dominique-Racine

2<sup>e</sup> prix : Joannie Gauthier de l'école St-Gabriel

3<sup>e</sup> prix : Caroline Pelletier de l'école St-Félix

***Félicitations aux gagnants et merci à tous ceux et celles qui ont répondu!***

---

## 4 À 7 DU 5 OCTOBRE - DON

Lors du 4 à 7 de la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants, nous avons amassé un montant de 600 \$ en pourboire. Afin de remettre cette somme à des organismes venant en aide aux élèves, nous avons lancé un appel à tous au conseil des personnes déléguées du 7 novembre dernier. Trois milieux nous ont fait un retour, donc le SES a remis 200 \$ à chacun des organismes suivants :

- 🕯 Centre des enfants pour l'école L'Étincelle;
- 🕯 Frigo solidaire pour le CFP – Pavillon Oasis;
- 🕯 Budget alimentaire (collations et déjeuners) pour l'école La Source.

Merci à vous tous d'y avoir contribué!

---

## RAPPEL : ASSURANCE-EMPLOI VS GRÈVE

Quel sera l'impact de ces journées de grève sur votre droit aux prestations d'assurance-emploi? Le principe général est que ces journées de grève, et seulement celles-ci, **doivent être déclarées** et seront considérées comme des journées où la personne est inadmissible aux prestations régulières d'assurance-emploi. **Cela est vrai, même si la personne n'était pas censée travailler lors de ces journées de grève.** Concrètement, cela signifie simplement que le montant de prestations auquel la personne a habituellement droit sera amputé de 1 / 5 par journée de grève.

---

## REMPACEMENT VS RETOUR PROGRESSIF

La convention collective 2020-2023 comporte une clause traitant des obligations des suppléantes et des suppléants lors du retour progressif de l'enseignante ou de l'enseignant remplacé.

La clause 5-1.13 C) stipule que lorsque le retour progressif d'une enseignante ou d'un enseignant débute dans les 100 premiers jours de l'année scolaire, la suppléante ou le suppléant peut choisir, avant que le retour progressif ne débute, de poursuivre ou non le remplacement. Par contre, si le retour progressif débute après les 100 premiers jours de l'année scolaire, la personne doit terminer le remplacement. Dans les deux cas, le Centre de services complète le contrat lorsque d'autres tâches sont disponibles et qu'elles sont compatibles avec l'horaire et les qualifications.

## PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE - MISSION

---

Quelle est la mission du Protecteur national et des protectrices régionales et protecteurs régionaux de l'élève?

Ils veillent au respect des droits des élèves et de leurs parents, au regard des services que leur rend le centre de services scolaire (CSS) ou l'établissement d'enseignement privé (EEP), ainsi qu'aux droits des enfants qui reçoivent un enseignement à la maison.

Leur rôle est celui d'un ombudsman; ils agissent comme médiateurs, de manière neutre et impartiale, et formulent des recommandations à l'organisation, dans le but de régler le différend. Ensuite, il revient à l'organisation de donner suite aux recommandations.

Vous pouvez également consulter notre site Internet dans le menu Sujets chauds, [Protecteur de l'élève.](#)



# LE BABILLARD DE LA RELÈVE

INFORMATIONS POUR LES PERSONNES À STATUT PRÉCAIRE

## Recrutement – Comité de la relève

Une invitation est lancée aux gens intéressés à participer à nos rencontres! Nous avons des représentants de la plupart des secteurs d'enseignement, toutefois, nous n'avons aucun membre qui provienne d'une **spécialité du primaire** (éducation physique, musique, arts) ou du secteur de la **formation professionnelle**. Ce comité est l'occasion de venir discuter des différents enjeux reliés notamment à la précarité et de venir nous parler de votre réalité. Pour plus d'information, vous pouvez contacter Mme Julie Gagné : [jgagne@ses-csq.com](mailto:jgagne@ses-csq.com).